



Des seniors lors d'une randonnée en raquettes : d'ici 2030, une personne sur trois aura plus de 60 ans en Valais.

Source: Keystone

[Projet Pro Senectute](#)

Pour que les seniors ne soient pas mis au rebut à l'avenir

Le vieillissement de la population pose également de grands défis aux communes. Pro Senectute veut les soutenir dans la mise en œuvre d'une politique adaptée aux seniors.

[Peter Abgottspon](#)

Partager

Publié: 02.02.2024, 13:52

Mis à jour il y a 3 jours

Le communiqué de presse de Pro Senectute Valais-Wallis commence par un constat impressionnant : En «2030, en Valais, une personne sur trois aura plus de 60 ans et une personne sur quatre aura atteint l'âge de l'AVS».

Cette réalité implique également des défis pour les communes, notamment parce que les besoins respectifs sont différents : du jeune retraité au centenaire, du senior

actif à la personne dépendante. Tous exigent des solutions adaptées, que les communes peuvent offrir grâce à leur politique adaptée aux besoins des seniors.

Pro Senectute veut les soutenir dans cette démarche et invite même les communes à agir. Le savoir-faire acquis par Pro Senectute Valais-Wallis au fil des ans doit les aider à poser les jalons d'un avenir réussi et adapté aux seniors. Dès à présent, la fondation propose des enquêtes que les communes peuvent réaliser. Sur la base d'un questionnaire de plusieurs pages préparé à l'avance, différents thèmes seront abordés : Habitat, loisirs et activités, mobilité et sécurité, conditions de vie et environnement social, santé et soins, informations et services de la commune.

Les données saisies sont ensuite traitées et analysées en collaboration avec l'Observatoire valaisan de la santé. Une rencontre personnelle avec les citoyens peut ensuite être organisée. A la fin du processus, les communes participantes reçoivent un rapport contenant un état des lieux et des propositions de mesures et d'actions concrètes.

Les communes connaîtront ainsi les besoins de la population âgée et pourront se préparer aux défis à venir.

Faciliter l'accès des seniors aux espaces publics, installer des bancs publics ou améliorer l'éclairage public, sécuriser les passages à niveau, encourager les groupes et activités de seniors ou faciliter l'accès aux informations et aux services d'aide ne sont que quelques-unes des mesures qui pourraient en découler.

Jusqu'à présent, plus d'une douzaine d'enquêtes ont déjà été menées dans le Bas-Valais. Trois sont actuellement en cours dans le Valais central. Dans la commune de Loèche, le projet a déjà été mené à titre de test par le passé et les besoins concrets des personnes de 60 ans et plus ont été recensés, avec, comme on peut le constater, des résultats concrets. Sur la base des données recueillies, des groupes de travail se sont formés sur des thèmes spécifiques tels que la communication et l'information, les lieux de rencontre, les aides de voisinage, l'intégration politique des personnes de plus de 60 ans et les randonneurs.

Le projet vise à sensibiliser les communes à une politique adaptée aux personnes âgées, notamment parce que toutes les communes sont concernées par le vieillissement de la population. Les communes sont soutenues financièrement par la Confédération et le canton dans le cadre du projet, pour autant qu'elles en fassent la demande.